

affreuse union avec leur fille se serait peut-être accompli sans l'orage révolutionnaire qui vint tout-à-coup gronder sur la France et les força de se condamner eux-mêmes à un pénible exil.

L'horrible Orfino avait pour but de s'emparer adroitement de la brillante fortune de M. de Saligne, et de souiller par un serment sacrilège et la majesté des autels et l'innocence de Marie. Mais il ne devait pas en être ainsi. La pauvre fille, on le voyait pour la première fois, avait senti malgré elle son cœur se serré d'un approche, et une horreur convulsive s'était emparée de tous ses membres. Elle avait cru démolir dans le regard du jeune homme les marques hideuses d'un vil artifice, et sur ses lèvres le sourire composé de l'hypocrisie et du vice. Pourtant elle n'avait pas osé exprimer sa répugnance, soit dans la crainte qu'elle fût injuste, soit pour ne point contrarier les dessein de ses parents, dont elle révérait la sagesse et l'expérience. Nous verrons bientôt qu'elle ne s'était point trompée, et que la fuite de ses parents était pour elle un véritable bienfait du ciel.

(A continuer.)

LE GROGNARD.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE, 1881.

Aux Agents—N'oubliez pas de solder vos arrérages du *Vrai Grognard* si vous voulez continuer à être agents du *Grognard*. Tous vos comptes ont été expédiés cette semaine.

Assemblée d'Officiers du Q. M. O. & O.

Une assemblée des officiers du chemin de fer du Nord a été tenue hier dans le char à bagage du train express à destination de Québec pour délibérer sur des questions vitales soulevées par le programme politique de l'hon. M. Chapleau.

M. Jean Baptiste Emond a été appelé à la présidence et M. Jack Derouin a été nommé secrétaire.

Etaient présents MM. Blumhardt, magasinier du chemin de fer, l'inspecteur des peintures, le député surintendant des lampes, le contrôleur général des serrures, le député suisse des locomotives, le gérant du département des bagages, le sous-député surveillant des sémaphores, les assistants-chauffeurs de locomotives, et une foule d'autres fonctionnaires importants sur la ligne.

Le président M. J. B. Emond expliqua le but de l'assemblée. Le premier ministre se présente devant le peuple avec un programme dont un article était souverainement préjudiciable aux intérêts d'un grand nombre d'officiers. L'honorable M. Chapleau sans consulter ses amis du chemin de fer du Nord déclara qu'il est prêt à vendre la grande voie ferrée de la province de Québec s'il trouve une compagnie qui consente à payer \$8.000.

000. La vente ou l'acquisition du chemin de fer serait aussi désastreuse pour les officiers de la compagnie que l'avènement des libéraux au pouvoir. Si le chemin de fer du Nord est vendu, ce ne sera qu'à des capitalistes anglais ou américains, car les canadiens-français ne sont pas assez riches pour se lancer dans une vaste entreprise. Les nouveaux directeurs nous feront certainement des misères car ils ne comprendront jamais l'importance de nos services. La situation est urgente et il faut sans délai rédiger une résolution demandant au premier ministre de biffer sur son programme l'article antipatriotique par lequel il se déclare en faveur de la vente du chemin de fer du Nord.

Après un longue délibération il a été résolu qu'une supplique basée sur les suggestions du président serait présentée à l'hon. M. Chapleau, et qu'une députation composée d'hommes qui connaissent la *twist* des affaires s'aboucherait avec lui à ce sujet.

Après un vote de remerciements à MM. J. B. Emond et Jack Derouin et une chanson comique par M. Octavo Labolle l'assemblée s'est dispersée.

LES CANDIDATS:

(Suite)

CHARLAND A. N. (Iberville).

—Exprothonnataire à St Jean : coalitionniste lui aussi pour le présent, orateur brillant, imagination de feu, de convictions encore indéfinies ; un peu misanthrope. A l'instar des anciens preux se vante de ne pas savoir l'arithmétique ; sera très-utile dans la préparation des lois, pour peu qu'il veuille travailler. Fait la lutte à Molleur, l'ancien député.

BLACK, JOHN (Napierville).

—Conservateur à tous crins. Grand propriétaire à St Jean. Habile à ménager la chèvre et le chou, il est l'ami de cœur de Thibaudeau et l'ami politique de Chapleau, en même temps qu'il déteste cordialement le député de St Jean qui lui rend bien son change. Vieux garçon et comme tel, capricieux, s'est mis en tête parait-il, de convertir aux idées conservatrices, le rédacteur du *Franco-Canadien*. Nous parions qu'il y réussira. Au reste, ne sera pas élu député cette année.

ARPIN CHARLES. (St. Jean).

Coalitionniste. Un joli garçon, ni gros ni long. Négociant en produits agricoles, patates, etc, il pourra être utile à ses commettants M. Arpin, s'il est élu devra son succès à l'influence immense de son cousin, M. J. P. Carreau, l'ex-maire de St. Jean, un homme franc comme l'épée du roi, qui vise à supplanter M. F. H. Bourassa aux prochaines élections fédérales. M. Arpin est lié à une famille bien posée dans le service civil de la Province. Son beaufrère est greffier à St Jean, son oncle shérif à Joliette, un autre beaufrère est au revenu de l'intérieur et le cousin d'un de ses beauxfrères est registrateur à St Jean.

GUILBAULT (Joliette.)

—Conservateur, maire de la ville de Joliette, très-riche et naturellement ambitieux, fait la lutte au Dr. Lavallée, pourra lui aussi, être très-utile à l'oncle, aux beauxfrères, cousins, et aux beauxfrères des beauxfrères, aux cousins des cousins du candidat de St-Jean Très-intelligent et très actif, il s'instruira facilement en toute chose utile, s'il est élu ; reste à savoir s'il le sera.

MARTEL (Chambly.)

—Médecin ; conservateur, ancien député. Une misérable histoire de colle lui a donné une certaine célébrité dans le temps. Grand, tenace, parle peu mais sensément ; jouit d'une belle clientèle qu'il lui faudra négliger pour la politique. S'intéresse beaucoup à la fabrication du beurre dans son comté. Se présente contre M. Prefontaine qui lui redira probablement la fameuse histoire de colle, revue et corrigée. Sera peut-être élu.

BELLEAU. ISID.— (Lévis)

Conservateur. Un garçon de talent, un peu entêté et un tantinet rancunier, le Crédit Foncier franco-Canadien n'aurait pas dû l'oublier ; fait la lutte au Secrétaire Provincial, qui aurait gardé pour lui seul les \$14.000 que l'on sait.

LEDUC LEON—(Sorel).

Conservateur, manufacturier de son état et par conséquent un homme utile ; se fatiguera avant longtemps de l'honneur de représenter le bon peuple de la Province au parlement ; pas patient, avec cela qu'il pourrait avoir le bras mortel.

CASAVANT.—(Bagot).

Conservateur. Ne se contente pas de s'occuper du sucre de betterave, veut être député, il y tient. Agriculteur intelligent, citoyen dévoué, court de bonnes chances d'être élu. Lesora-t-il ? Les bons électeurs de Bagot examineront son cas avant.

(A continuer.)

Une veuve dans l'embarras.

Mardi dernier un policeman du poste de la rue Dufresne faisait son quart sur la rue Parthenais, près de la rue Ste-Catherine lorsqu'une femme âgée d'une quarantaine d'années, les manches retroussées jusqu'aux coudes et les mains couvertes de farine, sortit de sa maison et s'arrêtant près de la petite clôture de son parrain, lui fit signe d'approcher.

L'agent, un homme galant, s'avança près de la femme qui tint ce discours :

—C'est un peu délicat, mais je suis une personne qui aime à voir respecter ses droits. Je suis toute seule dans le monde et je n'ai personne pour me donner des conseils.

—Vous pouvez parler sans crainte, madame, fit l'agent en tambourinant sur la clôture avec son bâton.

—Vous connaissez la loi sans doute ? demanda-t-elle.

—Je la connais parfaitement, madame. Je puis vous enseigner comment on s'y prend pour obtenir une séparation de corps et

de biens. Je sais comment agir dans les causes d'assaut et batterie, d'obtention d'argent sous de faux prétextes, de vols, d'incendies, de langages insultants, de cruauté aux animaux, d'auberges ouvertes après les heures, jusqu'aux causes de simple ivresse.

—C'est un peu délicat, reprit la femme en redoucissant le timbre de sa voix et en frottant ses mains pour en chasser la farine, mais comme je vous l'ai déjà dit, je suis toute seule.

—Fiez vous à moi, la police est toujours discrète, fit l'agent en se gonflant la poitrine.

—Eh bien ! supposez que vous soyez une veuve.

—Oui, madame.

—Et supposez qu'un de vos pensionnaires vous eut donné une épinglette.

—Je comprends, madame.

—Et supposez qu'il vous aurait souri et qu'ensuite il vous aurait envoyé un billet doux et qu'il vous aurait demandé d'aller au Sault avec lui en voiture le dimanche, et que les voisins se seraient dit que nous étions engagés.

—Continuez, madame, je vous en félicite.

—Non, vous ne devez pas me féliciter, car il faut que vous supposiez qu'après tout cela il eut tiré en arrière, et qu'il ne vous eut plus souri, et qu'il n'eut plus vanté votre cuisine et qu'il eut conduit une autre femme au bazar.

—Ah ! le traître ! Peut-être aurait-il porté ses affections sur une autre ?

—C'est précisément ce que je pense. Je sais que c'est un peu délicat, mais vous savez que je suis toute seule dans le monde, je voudrais m'assurer s'il n'y a pas une loi pour le punir. Ce n'est pas franc d'en faire à croire à une pauvre femme et ensuite de tirer en arrière.

—Cet homme là devrait être envoyé au pénitencier.

—Je ne suis pas au juste si je dois le faire arrêter, mais j'aimerais que vous iriez le voir et que vous le menaceriez de la justice. Dites lui qu'il s'expose à la prison aux travaux forcés pour avoir tiré en arrière de la pauvre femme. Je vous assure que c'est une affaire assez sérieuse d'aller encourager comme ça une femme de mon âge et de tâcher de s'en démancher. Est ce qu'il n'y a pas une loi ?

—Voyons. Je ne pense pas qu'il y en ait une.

—Eh bien ! vous irez le voir. Emmenez-le. Tâchez d'avoir l'air féroce, montrez lui vos monnettes. Dites lui que vous connaissez tous les détails de l'affaire, que je suis une bonne femme, au cœur sensible et généreux, que je suis riche, aimable, qu'il fasse bien attention à la manière dont il se comporte avec moi, sinon il lui arrivera quelque chose de sérieux.

L'agent promit de faire ce qu'elle demandait.

La veuve secoua encore la farine de ses mains et regagna sa maison d'un pied léger !!!



A Joliette.

A une assemblée tenue le 10 novembre. M. Ed Guilbault, candidat proposé la veille par Jos. Martel Ecr. Avocat, a prononcé le discours suivant que nous rapportons textuellement :

Messieurs les électeurs du Comté de Joliette.

Je vous..... j'accepte, dis-je, avec plaisir l'offre que vous me faites de me porter votre candidat à la nomination qui devra avoir lieu, qui aura lieu le vingt-cinq novembre qui vient.

Je vous..... Je dois vous dire qu'une assemblée a eu lieu hier après midi. Il y a eu entente avec M. Lavallée et qu'on a pas pu s'entendre.

M. Lavallée ne veut pas me donner sa place, mais je sais..... nous savons..... vous savez que d'après l'enthousiasme qui se montre ici ce soir, je veux faire la lutte contre cet homme-là. Je sais bien que la place de député est un gros et pesant fardeau, mais je suis capable de le porter aussi bien comme lui.

J'aime aussi, messieurs les électeurs du comté de Joliette, à contre..... oui à contredire une idée qui car..... qui existe dans le public en général, c'est qu'on m'a prêté, qu'on me prête l'at... l'intention, dis-je, de me retirer si je voyais que mon rival continuait à se présenter, je dois donc vous laisser à savoir que je ne donnerai pas ma place pour aucune considération, que ni les électeurs qui sont contre moi, ni les ministres, ni les anges ne me feront reculer. J'ai résigné la dernière fois, mais j'aura été la première et la dernière fois, coûte que coûte j'irai jusqu'au bout.

J'ai été aujourd'hui à St. Mélanie et on m'a dit qu'on était tous pour moi ; M. Martel a vu les gens de St. Ambroise, c'est la même chose ; M. Robert, clerc du marché et M. Allard, cordonnier dans ma grosse boutique ont été poser ma candidature à St. Thomas et elle a été exceptée..... acceptée dis-je.

Aussi pas de doute, messieurs, qu'avec une force semblable, un bataillon aussi bien discipliné, un enthousiasme comme cela la victoire est à nous.

Dans tous les cas je continuerai jusqu'à ce que je sois vaincu ou triomphant. Merci messieurs de votre bienveillante attention. (Applaudissements frénétiques.)